EPSYLAN

DECISION N° 2026/343

Le directeur d'EPSYLAN (Etablissement Psychiatrique Loire-Atlantique Nord),

Vu le code de la santé publique, notamment les articles L. 6143-7 et D. 6143-33 ;

Vu le décret n° 2005-921 du 2 août 2005, modifié, portant statut particulier des grades et emplois des personnels de direction des établissements mentionnés à l'article 2 (1°, 2°, 3°) de la loi n° 86.33 du 9 janvier l986 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique hospitalière ;

Vu l'arrêté du centre national de gestion du 20 janvier 2021, nommant Monsieur Yves PRAUD, Directeur d'EPSYLAN, à compter du 1er mars 2021 ;

Vu la décision de recrutement en date du 1er janvier 2026 nommant Monsieur Stéphane DREANO, Directeur des soins, de la qualité et de la gestion des risques ;

Le directeur d'EPSYLAN décide :

ARTICLE UNIQUE

Durant les absences du directeur, Monsieur Stéphane DREANO, Directeur des soins, de la qualité et de la gestion des risques dispose d'une délégation de signature permanente, dans les domaines suivants :

- relations avec les autorités de justice, notamment le procureur de la République et le juge des tutelles ainsi que les autorités de police judiciaire,
- relations avec les usagers, leurs familles et les associations œuvrant dans ses champs de compétence,
- droit des patients (accès au dossier médical, plaintes, commission des relations des usagers,...),
- qualité et gestion des risques,
- suivi des fiches de signalement d'évènement indésirable,
- relations avec la haute autorité de santé (HAS), notamment dans le cadre de la procédure de certification,
- formation : conventions de stage,
- validation des séjours thérapeutiques.

La présente délégation prend effet à compter de ce jour. Elle peut être retirée à tout moment sur décision du directeur de l'établissement.

Elle est transmise au Receveur Percepteur d'EPSYLAN, affichée dans l'établissement et publiée sur le réseau Intranet ainsi qu'au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Loire-Atlantique.

Fait à Blain, le 1er janvier 2026

Le Directeur

Yves PRAUD

Le Directeur des soins, de la qualité et de la gestion des risques

Stéphane DREANO